

# Corelap : l'humain au cœur



« Nous sommes devenus une véritable entreprise, tout en veillant à conserver l'esprit social de l'ASBL. C'est un véritable challenge de trouver un équilibre entre ces deux "tendances". » **L. BREYNE**



Depuis un demi-siècle, Corelap promeut l'intégration de personnes en situation de handicap dans le monde du travail.

## ● Jacques HOSSEY

**O**ctobre 1969. L'« Atelier protégé de relieur » voit le jour à l'initiative de l'ASBL L'Aide aux handicapés et de la Mutualité chrétienne. Sa mise en activité est rendue possible grâce à la clientèle et au matériel d'un artisan relieur partant à la retraite. À la demande d'Albert Leman, directeur de la mutuelle, Robert Vancraeynest, professeur de cordonnerie aux Colibris, devient responsable de cette entreprise de travail adapté. « Une charge à laquelle je n'étais pas préparé, confie-t-il, mais que j'ai pu assumer après 3 mois de formation chez cet artisan relieur. Au départ, l'idée était davantage d'occuper les personnes handicapées physiques que de créer une entreprise. Nous étions dans un bâtiment annexe au Cercle ouvrier, rue Saint-Pierre. »

## Petit atelier devient grand

Rapidement, l'atelier attire de plus en plus de bras, passant de 3 à 10 ouvriers, mais l'activité doit se diversifier car la clientèle régionale est insuffisante. « Nous avons alors commencé des travaux de sous-traitance comme le collage d'échantillons de tapis sur catalogues, l'emballage de gants chirurgicaux, l'ébarbage et le décorticage de pièces en plastique, raconte M. Vancraeynest. L'équipe augmentant au fil des années, nous avons occupé en plus un local situé au-dessus du Foyer de la Frontière, avant de déménager en 1979 rue du Midi, en lieu et place du marchand de charbon Demullier. » Cette même année, le service de polycopie gagne en compétitivité avec l'acquisition de nouvelles machines. Signalons que l'entreprise prend alors l'appellation « API15 » et qu'en 1984 s'ouvre une section cordonnerie.

## Rue de la Montagne, pour atteindre des sommets

Un sacré virage est pris à la fin des années 80 : modification du conseil d'administration et nouvelle dynamique entraînent un projet axé sur l'économie sociale, offrant davantage d'emplois. L'entreprise n'occupe encore qu'environ 25 travailleurs. L'arrivée d'un délégué commercial en 1988 fait progresser l'activité. En septembre de la même année, API15 devient Corelap (pour « Cordonnerie, relieur, atelier protégé »). « L'intensification de la production entraîne une nouvelle étape majeure, explique William Beyens, administrateur. Il nous fallait trouver plus grand, tant pour le stockage que pour l'espace de travail, d'autant que nous visions le chiffre de 50 travailleurs endéans les 5 ans. Des négociations avec la Ville nous ont permis d'acquérir le bâtiment actuel, rue de la Montagne. Aménagements divers et collaboration avec Coverfil, entreprise textile locale, nous ont permis d'atteindre l'objectif. Et en 2006, Corelap employait quelque 90 personnes. » ■



1



2

## Contre vents et virus !

**S**i la crise sanitaire n'a pas épargné Corelap, Laurent Breyne estime que l'ASBL s'en est très bien tirée depuis mars 2020. « Bien sûr, nous avons dû fermer le magasin de photocopies en avril et en octobre-novembre, comme l'ensemble des commerces. Concernant les ateliers, une baisse de la demande s'est fait sentir, mais il faut savoir que nous nous sommes "autolimités" au niveau de l'activité, afin d'éviter un trop grand nombre de personnel. Une série de mesures ont également été prises : port du masque obligatoire et

mesures d'hygiène mises en place. Les postes de travail ont également été revus pour le respect de la distanciation. Nous avons en outre établi trois horaires de travail, démarrant en décalage, entraînant un décalage des pauses et donc moins de monde aux vestiaires et au réfectoire. Et une partie du personnel a été mise au chômage. »

Un gros travail de communication interne a été effectué : expliquer les mesures, rassurer le personnel anxieux... Craintes et stress ont été visibles en avril, mais il faut saluer les travailleurs

qui ont respecté les consignes et bien « joué le jeu ». « Globalement, nous livre Laurent Breyne, nous nous en sortons bien : sur le plan sanitaire, quelques personnes ont été atteintes, et donc en arrêt, mais il n'y a pas eu de foyer. Nous avons aussi respecté la volonté de certains de ne pas venir travailler. Par contre, d'autres étaient au contraire tout heureux de revenir après avril-mai ! Enfin, soulignons, côté activité, que celle-ci ne s'en est pas trop ressentie ; les chiffres de juin-juillet et août sont même meilleurs que l'an dernier ! » ■

## AVEC UN CHAMPION DU MONDE !



Petit clin d'œil bien sympathique et mérité pour le pongiste Mathieu Loicq, qui est membre du personnel de Corelap. Longtemps désigné comme le sportif élite de la Ligue Handisport francophone, celui-ci a notamment été double médaillé d'or paralympique à Athènes en 2004 et champion du monde en 2010, en Corée du Sud. Il a cessé sa carrière internationale en mars 2018. On le voit ici (au centre) en compagnie du comité de Corelap lors d'une réception en son honneur.

# d'une entreprise cinquantenaire

**140** C'est le nombre de salariés qu'emploie à l'heure actuelle l'entreprise de travail adapté installée à la rue de la Montagne.



1. L'atelier, rue du Midi. 2. Corelap s'installe en 1989-90 dans le bâtiment actuel, rue de la Montagne. 3. L'entreprise dispose d'un vaste espace dédié au stockage. 4. Le nettoyage des bobines de fil est l'une des activités de l'ASBL.

## L'humain : toujours une priorité

Cette dernière décennie, des changements ont métamorphosé Corelap, qui compte aujourd'hui près de 140 salariés.

• Jacques HOSSEY

« Divers développements de contrats de prestations en extérieur pour toutes sortes d'entreprises – mécanique, alimentation, distribution de linge d'hôpital – ont vu le jour, explique Laurent Breyne, directeur de Corelap depuis 2006. Ce qui permet de créer des emplois tout en compensant la cessation d'activités comme la reliure artisanale. La sous-traitance en interne, qui occupe 60 personnes, est également un autre vecteur. La diversité des activités permet d'adapter les



De gauche à droite, William Beyens, Robert Vancrayenest, administrateurs, et Laurent Breyne, directeur.

tâches des travailleurs aux compétences et limites. » Sur place, quatre secteurs sont aujourd'hui présents : photocopie, post-impression, recyclage textile, sous-traitance industrielle.

**Un challenge pour un mieux-être**

Il y a quelques mois, un autre bâtiment de 4 000 m<sup>2</sup> a été acquis par Corelap, afin d'accroître sa capacité de stockage et d'envisager l'avenir

sans craindre de manquer de place. « Un des éléments majeurs, confie Laurent Breyne, est d'améliorer encore et toujours le bien-être au travail. Pour cela, il est nécessaire d'optimiser le niveau des compétences par des formations, en interne et en externe. Il est aussi indispensable de faire régner le respect entre les travailleurs tout en étant à leur écoute, avec une hiérarchie montrant l'exemple. Nous sommes devenus une véritable entreprise, se devant d'être "en positif", en assumant côté performance, délai et qualité, tout en visant à conserver l'esprit social et humain. C'est un véritable challenge que de trouver un équilibre entre ces deux "tendances", en sachant qu'il faut régulièrement remotiver et donner confiance à nos travailleurs, parfois bien fragiles ! » Corelap assure depuis 50 ans une mission des plus importantes, sociale et économique, qui procure aide et bien-être à 140 familles ! ■

## « Corelap ? Ma seconde maison ! »

Arrivée chez Corelap en 1989 à l'âge de 19 ans, Roseline y est toujours aussi heureuse, même en temps de pandémie !

D'abord dame d'entretien, Roseline travaillera ensuite dans la section reliure avant de devenir polyvalente. « Même si les bâtiments, à l'époque, étaient autrement plus tristounets



« Je me sens tellement utile ici », sourit Roseline.

qu'aujourd'hui, l'entente était déjà remarquable, avec notre directeur M. Vancrayenest, très sympathique. Que de liens d'amitié j'ai connus au fil des années ! Et que de bons moments de plaisir, comme notre voyage à Eurodisney, ou encore repas et soirées à la Blommerie ! Moments plus durs, aussi, lors de départs ou décès de collègues. »

Rosaline ne songe pas un instant à la retraite. « Je me sens si bien ici, avec cette si belle entente entre les collègues, avec les responsa-

bles de Corelap, également très respectueux par rapport à notre handicap, et ça, ça compte ! Et puis, je me sens tellement utile, aussi ! Mon travail, c'est ma vie, avec mes amis, c'est vraiment ma seconde maison ! »

**Que ce « sacré bazar » s'arrête**

L'apparition du Covid-19 et les mesures sanitaires ont pesé sur le moral du personnel de Corelap, comme nous le confie Roseline. « Au début, nous avions peur d'attraper le virus. Moi-même,

j'ai été en écartement durant un mois, car très sensible au niveau bronchite asthmatique. Je vivais à l'envers, dormant plusieurs heures le jour, mais presque pas la nuit. Heureusement, j'envoyais de fréquents messages aux collègues amis qui m'encourageaient. Lorsque je suis revenue au travail, c'était, au-delà de la crainte, le soulagement de retrouver les amis et un rythme plus sain. Nous espérons tant que ce "bazar" s'arrête, afin de pouvoir nous serrer dans les bras. » ■

J.H.